

Centres des impôts : 60 postes sur la sellette

SERVICE PUBLIC Le projet « Bâtir un nouveau réseau » fait craindre aux syndicats des finances publiques des transformations profondes dans des trésoreries importantes, de Cazères à Montréjeau, et le départ de 60 emplois vers la métropole toulousaine.

Les agents des centres des finances publiques de Saint-Gaudens et Montréjeau se sont mis en grève, jeudi 31 décembre, puis mardi 5 février, bloquant celui de Saint-Gaudens. La raison de ce nouveau mouvement de colère : le projet « Bâtir un nouveau réseau », annoncé cet été par Hugues Perrin, directeur régional des Finances publiques depuis le 1er juillet, et qui entre désormais en application avec le risque d'un impact fort sur le Comminges.

« C'est une casse supplémentaire de notre maillage, dénonce Olivier Ducros pour la CGT, et ça pourrait aboutir à la fermeture de quasiment toutes nos implantations, en les remplaçant par un agent qui serait mis en poste dans les maisons de service aux publics. » Un sort qui serait réservé aux trésoreries restantes des anciens chefs-lieux de canton : Montréjeau, L'Isle-en-Dodon, Saint-Béat, Luchon, Salies, Boulogne et Cazères, avec le risque de voir disparaître 60 emplois en Comminges.

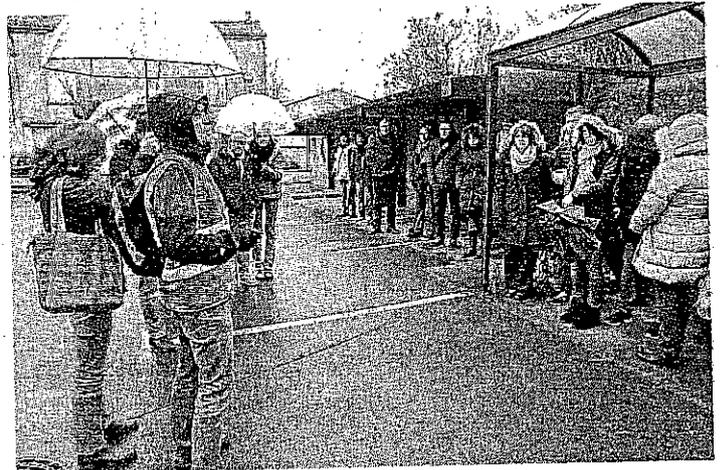
« On nous a dit : « Vous êtes trop qualifiés pour faire de l'accueil au public », renchérit Pierre-Emmanuel Benzaken, également de la CGT. L'idée serait de mettre des emplois civiques formés en trois

jours, payés 500 euros par mois et mis dehors au bout de six mois. C'est ce qui se passe dans les préfectures. Ici, à Saint-Gaudens, on en a usé quatre sur le Sip (Service impôts des particuliers). Et il n'y a aucune possibilité pour eux d'entrer dans l'administration derrière, sauf à passer le concours externe, où il y a de moins en moins de places chaque année. »

Une réforme vivement contestée

Une question qui touche à la justice fiscale, jugent les deux syndicalistes, quand on estime à 80 milliards d'euros le montant annuel de la fraude en France. Dénoncés également, la délocalisation des services des impôts aux particuliers et des entreprises sur Toulouse, la généralisation du « tout numérique », la fermeture des accueils « tout public » au profit de l'accueil sur rendez-vous, le transfert de l'aide à la déclaration d'impôt à la poste comme service payant, ou le transfert des paiements et encaissements à des prestataires privés.

Deux autres points, plus techniques, font aussi l'objet de leurs foudres. « Une expérimentation est en cours depuis plusieurs jours



Les agents du centre des impôts en grève, jeudi 31 janvier.

avec le ministère du Budget et celui de l'Écologie pour transférer la mission topographique du cadastre à l'IGN (Institut national de l'information géographique et forestière, ndlr) », indique ainsi Pierre-Emmanuel Benzaken. Le cadastre passerait ainsi dans le privé, suscitant des craintes quant à sa mise à jour. L'expérience sera évaluée au mois de juin.

De même serait supprimé le vieux principe de la séparation de l'ordonnateur et du comptable. Autrement dit de l' élu, qui ordonne la dépense, et de l'agent public qui la paye. « On va mettre en place des agences comptables avec un

transfert de personnels de la Direction générale des Finances publiques, qui passeront sous la férule d'un comptable responsable devant l' élu, détaille Olivier Ducros. L'utilisation des deniers publics ne sera donc plus contrôlée. » Plus exactement, l'authenticité et la probité des comptes publics ne seraient plus garanties par l'indépendance du comptable.

Face à ces menaces, les personnels des Finances publiques se sont donc remis en grève le mardi 5 février, bloquant une nouvelle fois le centre. Des « journées mortes » seront également organisées les jeudis 7 et 14 février. **J.-O.B.**